

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHENAN COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7  
EME TRANCHE-LOT 2932-ILOT 241, Lot 2932, Ilot 241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHENAN COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

-Service d'orientation bilingue et universitaire  
-Organisation de séjours linguistique et  
touristique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7  
EME TRANCHE-LOT 2932-ILOT 241, Lot 2932, Ilot 241

Dirigeant(s) M AKA DEGNY AMETCHI JEAN SAHVAIGE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06696 du 09/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68075/GTCA/RC/2022 du 09/12/2022

